Amicale des Anciens du Crédit Agricole Pyrénées Gascogne

Département de Hautes-Pyrénées

11, Boulevard Kennedy 65000 TARBES

Procès-verbal

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Du mardi 14 Mai 2024

Le mardi 14 mai 2024, à 9h30, les membres de l'Amicale des Anciens du la Caisse Régionale du Crédit Agricole Pyrénées Gascogne, Département des Hautes-Pyrénées, se sont réunis au Téléport N°1 – Salle « Léon MORANE » - 7, avenue de l'aéroport – 65290 JUILLAN en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.

L'Assemblée était présidée par Jean-Dominique PERIN, Président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, Thierry MANGOLD, Administrateur de l'Association.

Sur un effectif de 311 adhérents, 64,63 % des membres (soit 201 adhérents) étant présents ou représentés par des pouvoirs, l'Assemblée peut valablement délibérer, conformément à l'article 8 des statuts.

Jean-Dominique PERIN, Président, souhaite la bienvenue aux adhérents, remercie de leur présence les représentants des deux autres Amicales du Gers et des Pyrénées Atlantiques.

Il regrette l'absence des représentants du CSE, excusés car retenus par d'autres obligations.

Le Président déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte et en rappelle l'ordre du jour :

- Rapport moral et compte-rendu financier
- Election Administrateurs : renouvellement tiers sortant
- Information sur la Mutuelle CA-Assurance
- Résolutions, projets, questions diverses
- Présentation du site de l'Amicale

PRESENTATION DU NOUVEAU LOGO DE L'AMICALE :

Le Président ouvre l'Assemblée Générale sur la présentation du nouveau logo de l'Amicale.

Il remercie Roland GRENIER pour le travail réalisé avec la collaboration de sa nièce.

RAPPORT MORAL :

Le Président donne lecture du rapport moral.

Le Président souhaite la bienvenue au 9 nouveaux adhérents à l'amicale. ***(Voir fichier PWT ci-joint p.4)***

L'effectif adhérents au 31/12/2023 est de 311, 195 actifs et 116 conjoints. ***(Voir fichier PWT ci-joint p.5)***

Le Président invite l'assistance à respecter une minute de silence à la mémoire des Amicalistes décédés en 2023 et début 2024. ***(Voir fichier PWT ci-joint p.6)***

Le Président présente ensuite les activités réalisées. Il remercie les membres des diverses commissions pour le travail accompli ***(Voir fichier PWT ci-joint)***

RAPPORT FINANCIER :

Gilbert RAGELLE, Trésorier, avec toujours la même efficacité, donne lecture du compte-rendu financier :

L'Amicale enregistre un excédent sur l'exercice 2023 de 42,46 €, ce qui porte la réserve à 25 944,55 €.

Le Président remercie Gilbert pour la rigueur avec laquelle il vérifie et présente les comptes.

Il remercie également Thierry MANGOLD pour son aide précieuse dans la préparation des divers prélèvements (cotisations annuelles, voyages…) .

(Voir fichier PWT ci-joint p. 15 – 16 - 17)

VOTE DES RESOLUTIONS :

- Première résolution :

Approbation du rapport d'activité

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

- Deuxième résolution :

Approbation des comptes

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

- Troisième résolution :

Rapport du commissaire aux comptes Jean LAFITTE

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

- Quatrième résolution :

Montant de la cotisation 2024 : maintien à 12,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Cinquième résolution :

Election bureau Conseil d'Administration - Renouvellement du Tiers sortant

(Voir fichier PWT ci-joint)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

POINT SUR LA COMPLEMENTAIRE SANTE :

Le Président fait le point sur les négociations avec CA Assurance :

1 – Rappel de la Convention de partenariat CR CSE Amicales 32 64 & 65 ***(Voir fichier PWT ci-joint p 29)***

2 – Schéma de l'architecture actuelle (contrat groupe salariés – contrats périphériques EVIN – contrat groupe retraités) ***(Voir fichier PWT ci-joint p.30)***

3 – Résultat des négociations ***(Voir fichier PWT ci-joint p31)***

4 – Réunion du 12 février 2024 avec le DRH ***(Voir fichier PWT ci-joint p. 32)***

5 – Résumé des difficultés ***(Voir fichier PWT ci-joint p.33)***

6 – Notre objectif : le contrat unique ***(Voir fichier PWT ci-joint p.34)***

PRESENTATION DU NOUVEAU SITE DE L'AMICALE :

Une présentation très détaillée du nouveau site de l'amicale est effectuée.

https://www.amicale-ca65.fr

Le Président remercie Thierry MANGOLD et Roland GRENIER pour le travail effectué.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale statutaire étant épuisé, les Adhérents n'ayant pas de questions, le Président déclare la clôture de notre Assemblée Générale donne la parole à M. François MIGINIAC, Directeur Général Adjoint de CAMPG.

M. MIGINIAC fait son exposé en deux parties :

1 – Il expose brièvement la situation de la Caisse Régionale

2 – Il répond aux questions concernant les difficultés liées à la complémentaire santé Crédit Agricole Assurance

Le Président lui rappelle qu'il a été demandé par le DRH de ne pas opposer les actifs aux retraités.

La séance est levée à 12h15

Le Président remercie M. François MIGINIAC et invite les membres de l'Amicale et les invités présents à rejoindre le restaurant « Côté-PY » Aéroport de Tarbes Lourdes Pyrénées.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de l'Association et le Secrétaire.

Le Secrétaire,	**Le Président,**
Thierry MANGOLD	Jean-Dominique PERIN